



Le Club Alpin Italien est engagé depuis longtemps pour soutenir un développement environnemental soutenable par rapport à la fréquentation de la montagne, même grâce à la diminution de l'impact environnemental dérivé de la présence de ses refuges. Par conséquent, dans la conscience d'une croissante sensibilité environnementale du monde de l'alpinisme et des exigences que ce monde supporte, il acquerra les principes de la gestion environnementale des refuges et il se dépensera pour identifier les objectifs d'amélioration environnementale, pour organiser et trouver les ressources monétaires pour les actions nécessaires à leur réalisation, envisageant une amélioration continue.

Le siège central et la section de Varallo du Club Alpin Italien, respectivement le propriétaire e le gérant du refuge 'Regina Margherita', localisé à P. Gnifetti, ils s'engagent, dans le milieu des propres compétences, au maintien de la conformité législative, grâce à une gestion de la structure dans le respect des prescriptions juridiques et des autres prescriptions environnementales.

De plus, ils s'engagent :

- au monitoring des variables environnementales les plus significatives (consommation du combustible, consommation hydrique, production des ordures organiques et non organiques) afin d'acquérir des informations quantitatives qui permettent d'évaluer, au cours du temps, la réelle réalisation des objectifs fixés et l'amélioration de l'efficacité de la gestion du refuge ;
- à adopter des mesures finalisées à la prévention et à la réduction des quantitatifs des ordures produites chez le refuge ;
- au maintien d'un système de ramassage différencié ;
- à l'élimination des ordures organiques, avec le transport en aval et la livraison dans un milieu réservé ;
- à favoriser l'introduction des systèmes qui soutiennent l'amélioration dans la gestion des consommations énergétiques liées au refuge ;
- à l'adoption des mesures qui permettent d'améliorer la gestion de l'eau, grâce à une réduction des gaspillages et une rationalité de ses utilisations ;
- à communiquer l'engagement environnemental, en sensibilisant les habitués du refuge et les personnes qui travaillent dans le refuge et pour le refuge.

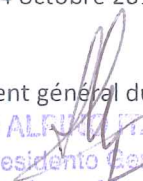
Ils proposent, de plus, de poursuivre la lutte contre la pollution, en améliorant l'organisation du refuge 'Regina Margherita' et ses prestations.

Les engagements identifiés seront poursuivis, en fixant et réexaminant les objectifs et les programmes environnementaux périodiquement, qui dérivent des engagements pris par le Club Alpin Italien, siège central et section de Varallo, chacun dans ses propres compétences.

Le siège central e la section de Varallo s'engagent, de plus, à prédisposer les ressources humaine, scientifiques et monétaires, nécessaires pour la réalisation et le contrôle du Système de Gestion Environnementale. Pour réaliser ce politique, un système de gestion environnementale en conformité aux normes UNI EN ISO 14001:2004 a été défini, appliqué et contrôlé.

Mardi, le 4 octobre 2011

Le président général du Club Alpin Italiano

  
CLUB ALPINO ITALIANO  
II Presidente Generale  
(Umberto Martini)

Le président de la section de Varallo